



Réduire nos déchets

[Restez informé](#)

Pourquoi réduire nos déchets ?



Entre 1960 et 2000 la production d'ordures ménagères a doublé...



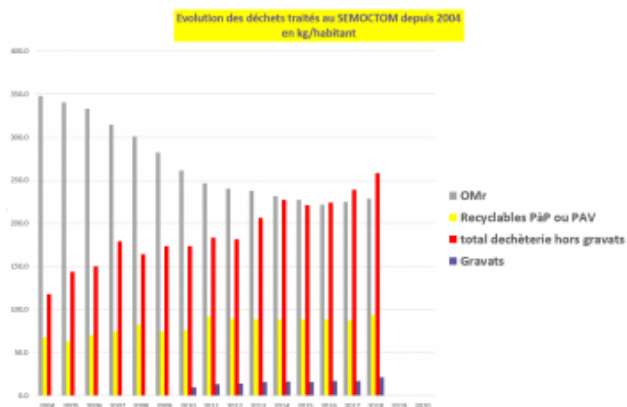
La croissance démographique, l'évolution des modes de vie et des habitudes alimentaires, la mise sur le marché de produits à faible durée de vie ou jetables toujours plus nombreux, l'augmentation du pouvoir d'achat ont eu une incidence forte sur l'augmentation de la quantité de déchets produits.

Quelques exemples de notre vie courante qui augmentent la production de déchets :

- les plats cuisinés/industriels dont le conditionnement favorise la praticité et simplicité (portions individuelles ou barquettes surgelées) mais aussi les suremballages,
- les lingettes, les produits jetables (vaisselle, rasoirs etc...) non recyclables et avec une durée d'utilisation très courte,
- les appareils connectés dont la durée de vie dépend essentiellement des mises à jour des logiciels qui les contrôlent
- le rachat d'équipements plus récents est souvent privilégié par rapport à la réparation d'anciens appareils (télévisions à écran plat, appareils photo numériques, ordinateurs dernière génération...).



Depuis, nous trions plus nos déchets pour mieux les valoriser...



374 kilos* de déchets, c'est ce qu'un Français produisait **en 2009** en ordures ménagères et assimilées (ordures ménagères résiduelles + collectes sélectives). Les habitants du SEMOCTOM avec leurs **356 kilos** la même année étaient légèrement en dessous de la moyenne nationale.

Depuis le Grenelle de l'environnement, toutes les politiques publiques visent à faire diminuer les déchets non utilisés (résiduels) et le gaspillage de nos ressources.

Les habitants sont passés d'un monde d'une seule poubelle à un monde avec de plus en plus de tri à la maison (déchets alimentaires, emballage recyclable, verre bouteille, textiles/chaussure et déchets incinérables). Ils sont passés d'un trou dans chaque commune à un lieu de tri de 46 produits injustement appelé déchèterie.

Jusqu'en 2010, il s'agissait de préserver les ressources naturelles en réduisant les prélèvements des matières premières. Nous avons réussi et nous trions effectivement plus nos déchets, mais nous produisons plus de déchets. Donc, nous avons besoin de plus :

- de camions pour porter les matériaux à recycler
- de place pour trier nos déchets

Nous valorisons mieux nos déchets, mais cela a un coût qui augmente chaque année.

Trier c'est bien, réduire c'est tellement mieux !

Le recyclage des déchets ne suffit plus, c'est la raison pour laquelle, partout en France, le mouvement de réduction de la production des déchets est engagé.

Plusieurs raisons à cela :

- Collecter les déchets a un coût financier et environnemental incompressible (camions, routes, carburants, poubelles...)
- La valorisation de la matière a un coût lui aussi environnemental (eau, énergie, transport...) et financier

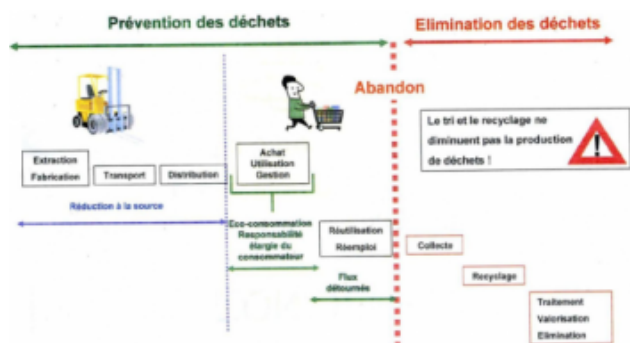
Nous devons apprendre à consommer autrement, à nous comporter différemment pour jeter moins souvent et mieux.



Il suffit souvent de quelques gestes simples :

- à la maison
- au bureau
- entre amis
- au moment de faire les courses
- autres astuces

La Prévention des déchets, c'est quoi ?



La Prévention des déchets vise à réduire les impacts des déchets sur l'environnement :

- par la réduction des tonnages (prévention quantitative)
- par la réduction de la nocivité (prévention qualitative)

Individuellement la réduction des déchets, il y a deux types d'actions individuelles :

- des actions astucieuses (économique et écologiques)
exemple : je sais que je consomme 1kg de riz toutes les deux semaines, j'achète des sacs de 6 ou 7 kg puis je stocke dans des bocaux en verre que je réutilise.
- des actions militantes (c'est plus cher oui, mais j'arbitre budgétairement car c'est une problématique qui a du sens pour moi)

Pourquoi il est nécessaire de continuer à vider nos poubelles ?



Réduire les déchets ménagers représente une importante source d'économies de matières premières. Les emballages, mais aussi les produits à usage unique ou les gadgets multiples que nous consommons en masse sont souvent issus du pétrole. Les minerais précieux qui se trouvent au cœur de nos appareils hi-fi ou informatiques sont autant de ressources épuisables qu'il faut gérer avec soin.

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ! Au-delà du slogan, il y a derrière cette phrase, des réalités économiques, sociales et environnementales.

1. Environnementale :

- tous les coûts de transports liés à la vie du produit, de son emballage et du meilleur traitement de tous les déchets liés
- toutes les répercussions sur l'environnement liées à l'extraction ou la production de matière pour produire nos produits, nos emballages

2. Economique :

- le coût financier lié au traitement de nos déchets (certains emballages recyclables triés étaient vendus et aujourd'hui commencent à coûter)
- l'aménagement de centres de tri de plus en plus gros pour trier de plus en plus de produits

3. Sociale : **Nombre d'emplois créés en fonction du mode de traitement** (ADEME, 2013) :

Pour 1000 tonnes de déchets :



| Type de traitement | Nombre d'emplois créés |
|-----------------------------|------------------------|
| Mise en décharge | 1 ETP |
| Incinération | 3 à 4 ETP |
| Compostage ou Méthanisation | 11 ETP |
| Démantèlement | 50 ETP |

Si on envisage de faire réparer plutôt que remplacer, si on choisit des objets que l'on peut réutiliser au lieu de consommer des produits à usage unique, on participe au développement d'une économie du zéro jetable et de l'amélioration continue (up-grading) et donc d'une économie avec beaucoup de besoin en matière d'emploi.

La réduction des ordures ménagères représente **un enjeu clé en termes d'environnement, de santé et d'économie**. La réduction des déchets permet de limiter la consommation de ressources non renouvelables, de limiter les rejets de gaz à effet de serre, de s'inscrire dans la cohérence des politiques publiques de l'Union Européenne et françaises (feuille de route de l'économie circulaire).

Qui est concerné ?

Nous sommes tous concernés.

- **les fabricants et les distributeurs** : en concevant et distribuant des produits qui engendrent des déchets moins nombreux et moins nocifs
- **les consommateurs** : en consommant mieux et moins !
- **les collectivités** (villes, départements, régions...) :
 - en mettant en place des plans collectifs permettant de produire moins de déchets,
 - en informant la population ou en initiant des débats
 - en travaillant sur son éco-exemplarité
 - en travaillant à la valorisation de ses déchets sur son territoire (plateforme de broyage, zone de compostage partagée...)
- **les pouvoirs publics** : en prenant des mesures incitatives pour que la prévention soit appliquée partout en France et en faisant respecter :
 - les interdiction de brûlage des déchets à tous
 - les obligations de valorisation et de tri des déchets par le monde économique

Réduire nos déchets - Semoctom